

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 21 JUIN 2016

**PRESENTS** : HEISON Christian, VIBERT Martine, LIEBERT Josiane, GOURY Elodie, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, REYNAUD Christian, PINON Anne, BAILLARGEAT Marc, BOUVET-MUGNIER Claire, BOUVIER Serge, GRUFFAT Isabelle.

**ABSENTS EXCUSES** : CHATEL Bernard (pouvoir à BOUVIER Serge)

**ABSENTS** : PERRISSOUD Jean-Laurent, GOURLAIN Jacky, CHAL Joanny

**SECRETAIRE DE SEANCE** : GRUFFAT Isabelle

---

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY**

Monsieur Jacques MORISOT, vice président de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly présente le rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes ainsi que les projets pour 2016 et 2017.

#### **1. POINT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES.**

**Bâtiments** : suite à l'appel d'offres concernant la rénovation des portes, fenêtres et volets de l'école, l'entreprise ISOMIR a été retenue. Les travaux débuteront fin juillet 2016.

Les sanitaires extérieurs de l'école seront repeints pendant l'été.

**Voirie** : le dossier concernant la VC13 est bouclé : la fin du chantier a été constatée et validée.

La machine pour curer les fossés a été reçue, l'achat du nouveau tracteur est en cours de finalisation.

Concernant l'inondation de la route à la sortie de Pressy, les grilles ont été nettoyées et une solution trouvée pour que cela ne se reproduise plus.

La Commune a donné un avis négatif à une demande de pose de panneau signalétique au lieu-dit « Les quatre chemins ».

**Scolaire :** le Conseil d'école a eu lieu le 16 juin 2016. M. ALLAIRE, en poste depuis 8 ans est muté à Cran-Gevrier. Une nouvelle directrice, Mme LENTZ, sera en poste le 1<sup>er</sup> septembre. Les effectifs de la rentrée 2016 devraient être stables : 90 enfants avec deux niveaux par classe prévus.

Les enseignants ont demandé que le marquage au sol dans la cour permettant l'intervention de la Sécurité routière soit matérialisé. La Mairie a répondu favorablement à cette demande.

Un nouveau four pour réchauffer les plats à la cantine a été commandé (four de marque THIRODE d'un montant de 4907 €)

La Mairie rappelle qu'un enfant, non inscrit à la cantine, dont les parents ne seraient pas venus le chercher à la sortie de l'école, est placé sous la responsabilité des enseignants.

## **2. REGLEMENT DES SERVICES DE CANTINE ET DE GARDERIE**

- Le Conseil Municipal, après échanges, vote à l'unanimité le nouveau règlement des services de cantine et de garderie.

## **3. AGENT D'ANIMATION ET PERSONNEL COMMUNAL**

Pour pallier trois départs d'agents municipaux, des heures supplémentaires ont été proposées aux agents déjà en fonction.

En vue de la rentrée de septembre, deux personnes supplémentaires seront également recrutées : un poste d'agent d'animation (garderie, cantine, TAP) de 23h hebdomadaire sera créé et un agent technique pour 9h30 hebdomadaire annualisé (garderie du soir, TAP, entretien) sera recruté.

- Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, vote à l'unanimité la modification du temps de travail des agents, la création d'un poste d'animation et le recrutement d'un agent technique. Une personne ne prend pas part au vote.

## **4. RENFORCEMENT DU RESEAU DE TELEPHONIE MOBILE**

Afin d'améliorer la couverture du territoire, TDF se propose d'installer une nouvelle antenne de téléphonie au lieu-dit « Les Mollards ».

- Pour le principe d'installation d'une antenne : 8 voix    Contre : 0 vote    Abstention : 4 voix

Le Maire de MOYE

Christian HEISON